

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles

Référent : Madame Collange

04 90 49 35 50

petrdu Pays d'Arles@ville-arles.fr

Liste des pièces adressées le 02/10/2020

à

Monsieur le Sous-Préfet d'Arles

DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU 24 SEPTEMBRE 2020

2020.024 - INSTALLATION DU CONSEIL SYNDICAL

Rapporteur : Monsieur Michel FENARD

Secrétaire de séance : Jean MANGION

Nombre d'élus en exercice : 24			Date de la convocation
<u>Présents</u>	<u>Suppléants</u>	<u>Absents</u>	17 septembre 2020
24	4	4	

Etaient présents :

ACCM : Monsieur Patrick de CAROLIS, Madame Marie-Rose LEXCELLENT, Monsieur Jean-Michel JALABERT, Monsieur Christian GILLES, Monsieur Hervé MISTRAL, Monsieur Pierre RAVIOL, Madame Laurie PONS, Madame Catherine BALGUERIE-RAULET, Madame Claire de CAUSANS (suppléante), Madame Sophie ASPORD (suppléante) Monsieur Gérard QUAIX (suppléant) ;

CCVBA : Monsieur Hervé CHERUBINI, Madame Pascale LICARI, Monsieur Bernard WIBAUX, Madame Anne PONIATOWSKI, Monsieur Jean MANGION ;

TPA : Madame Corinne CHABAUD, Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE, Monsieur Serge PORTAL, Monsieur Jean-Christophe DAUDET, Monsieur Michel PECOUT, Monsieur Pierre-Hubert MARTIN, Monsieur Yves PICARDA, Monsieur Daniel ROBERT (suppléant).

Etaient excusés :

ACCM : Monsieur Roland CHASSAIN, Monsieur Lucien LIMOUSIN, Monsieur Fabien BOUILLARD,

TPA : Madame Nathalie GIRARD

Fait à Arles le 2 octobre 2020

ACCUSE DE RECEPTION :

Déposé en Sous-Préfecture d'Arles le :



Il sera désigné autant de suppléants que de titulaires, chaque suppléant pouvant remplacer tout titulaire appartenant au même EPCI ».

Je déclare la séance ouverte selon les dispositions de l'article L. 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Je vais d'abord procéder à l'installation du conseil syndical par la nomination individuelle des titulaires et des suppléants. A la suite de cela, je laisserai la parole à Marie-Rose LEXCELLENT, doyenne d'âge, qui procédera à l'élection du Président. Ensuite Le Président procédera à l'élection du bureau.

Monsieur Jean MANGION est désigné secrétaire de séance.

Les délégués titulaires et suppléants du PETR ont été désignés par délibération des trois EPCI membres, selon la répartition suivante :

- 11 sièges à la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette
- 5 sièges à la Communauté de communes Vallée des Baux Alpilles
- 8 sièges à la Communauté Terre de Provence Agglomération

Il m'appartient d'effectuer l'appel nominal et d'installer immédiatement dans les fonctions de conseillers syndicaux :

Délégués Titulaires

ACCM

Délégués suppléants

Patrick de CAROLIS
Marie-Rose LEXCELLENT
Lucien LIMOUSIN
Roland CHASSAIN
Jean-Michel JALABERT
Christian GILLES
Hervé MISTRAL
Pierre RAVIOL
Laurie PONS
Fabien BOUILLARD
Catherine BALGUERIE-RAULET

Sophie ASPORD
Christophe LAUFRAY
Roland PORTELA
Mandy GRAILLON
Gérard QUAIX
Éva CARDINI
Raphaël MEGALIZZI
Érick SOUQUE
Frédéric IMBERT
Claire de CAUSANS
Clotilde MADELEINE

Délégués Titulaires

CCVBA

Délégués suppléants

Hervé CHERUBINI
Pascale LICARI
Bernard WIBAUX
Anne PONIATOWSKI
Jean MANGION

Alice ROGGIERO
Gérard GARNIER
Jean-Christophe CARRE
Lionel ESCOFFIER
Laurent GESLIN

Délégués Titulaires

TPA

Délégués suppléants

Corinne CHABAUD
Jean-Marc MARTIN-TEISSERE
Serge PORTAL
Jean-Christophe DAUDET

Marcel MARTEL
Max GILLES
Jean-Louis LEPIAN
Éric LECOFFRE

Suite - Délégués Titulaires

Michel PECOUT
Nathalie GIRARD
Pierre-Hubert MARTIN
Yves PICARDA

TPA

Délégués suppléants

Georges JULLIEN
Daniel ROBERT
Jocelyne COUDERC-VALLET
Patrick MARCON

Le quorum est constaté.

Les Conseillers syndicaux sont déclarés installés dans leur fonction.

Le Président,
Michel PECOUT

